

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 09975 Numéro SIREN : 482 512 373 Nom ou dénomination : AAYINI
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2019 sous le numéro de dépôt 86951



20190869512018

DATE DEPOT : 08/08/2019

N° DE DEPOT : 86951

N° GESTION : 2005B09975

N° SIREN : 482512373

DENOMINATION : AAYINI

ADRESSE : 75 R LOUIS BLANC 75010 PARIS

MILLESIME : 2018

.

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

AAYINI

12 AOUT 2019 Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €

Sous le N°:

809512

Siège social : 75 rue Louis Blanc - 75010 PARIS

482 512 373 RCS PARIS

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018**

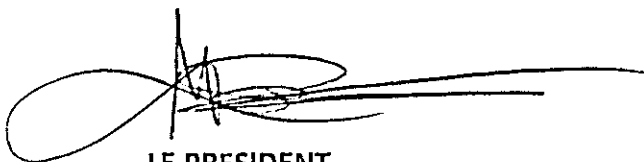
DEUXIÈME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 154.426,91€, de la manière suivante :

- Un résultat de 154.426,91 €
- Affecté en totalité au compte « Report à nouveau » 154.426,91 €
- Qui ressortira à un montant de 376.561,32 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend actes des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices :

Années	Dividendes distribués	Eligibles à l'abattement
2017	0 €	0 €
2016	47 244 €	47 244 €
2015	0 €	0 €



LE PRESIDENT



AAYINI

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Groupe indépendant d'audit et de conseil
105, av. Raymond Poincaré - CS 81691 - 75116 Paris Cedex 16
Tél : +33 1 45 00 76 00 - Fax : +33 1 45 00 40 10
T.V.A. FR 45 347 496 788

Membre de UHY International, réseau de
cabinets indépendants d'audit et de conseil



www.gva.fr - info@gva.fr

GVA AUDIT SAS - Société par actions simplifiée de Commissaires aux
Comptes inscrite à la Compagnie de Paris au capital de 50 000 €
Siret 347 496 788 00022 - NAF 6920 Z



Membre Indépendant
du Groupement Différence

Certifié ISO 9001
Version 2015



AAYINI

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 Euros

**75 rue Louis Blanc
75010 PARIS**

RCS PARIS 482 512 373

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAYINI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Groupe indépendant d'audit et de conseil
105, av. Raymond Poincaré - CS 81691 - 75116 Paris Cedex 16
Tél : +33 1 45 00 76 00 - Fax : +33 1 45 00 40 10
T.V.A. FR 45 347 496 788

www.gva.fr - info@gva.fr

GVA AUDIT SAS - Société par actions simplifiée de Commissaires aux Comptes inscrite à la Compagnie de Paris au capital de 50 000 €
Siret 347 496 788 00022 - NAF 6920 Z

Membre de UHY International, réseau de cabinets indépendants d'audit et de conseil 



Membre Indépendant
du Groupement Différence

Certifié ISO 9001
Version 2015

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de votre société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La date du présent rapport est celle de la fin des travaux de contrôle que nous avons mis en œuvre.

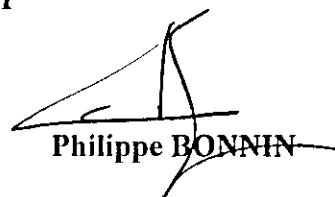
Paris, le 27 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes



Philippe BASCHET

GVA AUDIT



Philippe BONNIN

Expertise
Comptable



Audit
& Conseil

SASU AAYINI

75 RUE LOUIS BLANC

75010 PARIS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

SARL FMX et Associés au capital de 20 000 €
Inscrite à l'ordre des Experts Comptables d'Ile de France
RCS Nanterre : 795065697

GCL BOURG LA REINE

4 Avenue Aristide Briand
92 340 Bourg-La-Reine
Tel : 01 45 36 48 00
Fax : 01 45 36 48 11
Courriel : bourglareine@gcl.tm.fr



Etats financiers au 31/12/2018

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2018				31/12/2017
Brut				Net
Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	2 360	2 360	
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	16 233	16 233	
	Autres immobilisations corporelles	29 862	16 029	13 833
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	45 285		45 285
TOTAL (II)		93 740	34 622	59 118
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	945 266		945 266
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	424 130		424 130
	Autres créances	38 089		38 089
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES	21 126		21 126
	Charges constatées d'avance	41 881		41 881
	TOTAL (III)	1 470 493		1 470 493
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 564 233	34 622	1 529 611

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

GVA

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	389 494	265 378
	Report à nouveau	222 134	222 134
	Résultat de l'exercice	154 427	124 116
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	772 056	617 629
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	38 211	
	Emprunts et dettes financières divers	967	1 444
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	634 303	465 793
	Dettes fiscales et sociales	83 748	82 521
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	327	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	757 555	549 758
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 529 611	1 167 387
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	154 426,91	124 115,66
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	757 555	549 758
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	38 211	

Compte de Résultat

		31/12/2018		31/12/2017	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 212 834	71.92	1 804 771	70.39
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	863 841	28.08	759 250	29.61
	Montant net du chiffre d'affaires	3 076 674	100.00	2 564 021	100.00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits	377	0.01	1 122	0.04
	Total des produits d'exploitation	3 077 051	100.01	2 565 143	100.04
	Achats de marchandises	2 745 649	89.24	2 086 570	81.38
	Variation de stock	(321 220)	-10.44	(135 778)	-5.30
	Achats de matières et autres approvisionnements	802	0.03	785	0.03
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	206 554	6.71	193 036	7.53
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 465	0.21	11 665	0.45
	Salaires et traitements	176 578	5.74	187 287	7.30
	Charges sociales du personnel	46 742	1.52	45 879	1.79
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 032	0.10	2 348	0.09
	Autres charges	336	0.01	443	0.02
	Total des charges d'exploitation	2 864 937	93.12	2 392 234	93.30
	RESULTAT D'EXPLOITATION	212 114	6.89	172 909	6.74
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 310	0.04	1 627	0.06
CHARGES FINANCIÈRES	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	1 310	0.04	1 627	0.06
	RESULTAT FINANCIER	(1 310)	-0.04	(1 627)	-0.06
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	210 804	6.85	171 282	6.68
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits exceptionnels			10 322	0.40
	Total des charges exceptionnelles	678	0.02	937	0.04
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(678)	-0.02	9 385	0.37
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
CHARGES FINANCIÈRES	IMPOTS SUR LES BENEFICES	55 699	1.81	56 551	2.21
	TOTAL DES PRODUITS	3 077 051	100.01	2 575 465	100.45
CHARGES FINANCIÈRES	TOTAL DES CHARGES	2 922 624	94.99	2 451 349	95.61
	RESULTAT DE L'EXERCICE	154 427	5.02	124 116	4.84

Etats financiers au 31/12/2018

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 529 611 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **3 077 051 euros** et un total charges de **2 922 624 euros**, dégageant ainsi un résultat de **154 427 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général (modifié par les règlements 2015-06 du 23 novembre 2015 et 2016-07 du 04 novembre 2016)

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1an.
- * Agencements et aménagement des matériels et outillage industriels : 5 ans.
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans.
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2451,44 euros

Pour le calcul des indemnités de fin de carrière, les hypothèses retenues sont :

Taux d'actualisation : 1.45

Taux d'évolution des salaires : 0.5%

Turn over moyen

Départ à la retraite à taux plein (60-67 ans)

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 0 euros

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 360					2 360
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 360					2 360
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 233					16 233
	Instal., agencement, aménagement divers	13 291					13 291
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	14 531		2 276		238	16 570
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 056		2 276		238	46 095
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	45 285					45 285
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 285					45 285
TOTAL		91 701		2 276		238	93 740

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 360			2 360
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 360			2 360
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 233			16 233
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 153	1 329		2 482
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	11 844	1 703		13 547
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		29 230	3 032		32 262
TOTAL		31 590	3 032		34 622

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE - Elément 5

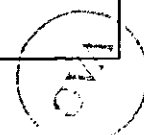
Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	45 285		45 285
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	424 130	424 130	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 419	4 419	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	33 671	33 671	
	Charges constatées d'avances	41 881	41 881	
TOTAL DES CREANCES		549 386	504 101	45 285
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	38 211	38 211		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	634 303	634 303		
	Personnel et comptes rattachés	16 158	16 158		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 502	15 502		
	Impôts sur les bénéfices	1 798	1 798		
	Taxes sur la valeur ajoutée	47 284	47 284		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 006	3 006		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	967	967		
	Autres dettes	327	327		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		757 555	757 555		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		967			



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		219 895
Autres créances clients		191 459
<i>Clients - factures à établir</i>	191 459	
Autres créances		28 437
<i>Frs-R.R.R. à obtenir</i>	28 437	



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		23 680
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 580
<i>Fournisseurs - fact. non paye</i>	<i>13 580</i>	
Dettes fiscales et sociales		10 101
<i>Dettes provis. pr congés</i>	<i>3 804</i>	
<i>Charges sociales s/congés</i>	<i>637</i>	
<i>Charges sociales - ta fe a pay</i>	<i>2 654</i>	
<i>Etat - autres charges à payer</i>	<i>3 006</i>	



ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

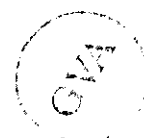
41 881

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

41 881



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		250,00	20,0000	5 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		250,00	20,0000	5 000,00



ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		5	
	Ouvriers			
	TOTAL		6	

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Engagements retraite			2 451	
			2 451	
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)			2 451	
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				